

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU MONTBARDOIS**

Montbard, le 20 janvier 2026

Monsieur BECARD Alain
Président de la Communauté de
Communes du Montbardois
aux
Associations situées sur le
périmètre de la Communauté de
Communes du Montbardois

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses interventions, la Communauté de Communes du Montbardois propose, sous certaines conditions un accompagnement financier pour certains projets associatifs. Les critères d'attribution sont les suivants :

- Le projet ou la manifestation doit revêtir obligatoirement un intérêt communautaire
- Le projet doit remplir impérativement les critères ci-dessous :
 1. Le siège de l'association se situe sur le territoire communautaire,
 2. Public minimum attendu à la manifestation : de l'ordre de 100 personnes,
 3. Rayonnement de la manifestation sur plusieurs communes,
 4. Impact de la créativité ou de l'innovation du sujet proposé,
 5. Cette aide n'est en aucune façon une subvention d'équilibre à une association mais bien un soutien à une action nouvelle et innovante.

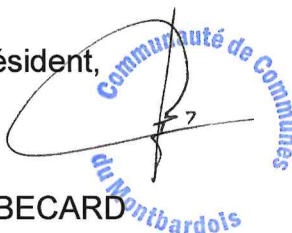
Si vous pensez satisfaire à ces critères vous pouvez retirer un dossier de candidature à la Communauté de Communes ou le demander par courrier ou par mail.

Les documents sont à remplir avec précision. Les soldes, les comptes de résultats, et les fonds placés en banque doivent apparaître. Un RIB doit être joint.

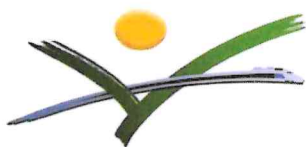
La date limite de retour des dossiers est fixée au **30 Avril 2026 dernier délai.**

Une réponse vous sera communiquée après avis de la commission concernée et délibération du Conseil Communautaire.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Alain BECARD

DATE DE DEPOT :



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU MONTBARDOIS

14, Avenue Maréchal de Lattre De Tassigny
Tel : 03.80.92.15 43 - Fax : 03.80.92 44 99
Courriel : ccdumontbardois@wanadoo.fr

REFUSEE :

☐

ACCORDEE :

☐

MONTANT :

DEMANDE DE SUBVENTION – ANNEE 2026 A RETOURNER AVANT LE 30 AVRIL 2026

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse du siège social :

N° SIRET :

Déclarée le

Publication au Journal Officiel :

- Date :

- N° :

PRESIDENT(E) : NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

Courriel :

SECRETAIRE : NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

Courriel :

TRESORIER : NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

Courriel :

Personne à contacter : Tél. :

Courriel :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ANNEE 2026

Actions prévues en 2026 :

[illegible]

Objectifs :

[illegible]

Public visé :

[illegible]

Budget prévisionnel 2026 :

INTITULES	RECETTES	DEPENSES

Montant de la subvention demandée :

Merci de joindre à votre dossier un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Je soussigné (e) certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce document.

Fait leà
(Signature)

Le Président,

Ce document est à retourner **avant le 30 Avril 2026** accompagné de tous les documents complémentaires qui vous sembleraient utiles.

Toutes les associations qui ont reçu l'année précédente, une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention, une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.